

COMPTE RENDU réunion du 20 décembre 2021 à 18H30

Etaient présents : Mmes Paulette BERTRAND, Jacqueline LEJEUNE, Joséphine MORIN; MM Denis CONIL, Jean-Louis FORSANS, Yannis ROCHAS.

Excusé : Sandrine RIDEL avait donné pouvoir à Paulette BERTRAND

Date de convocation : 14/12/2021 secrétaire de séance : Sandrine RIDEL

Le compte rendu de la séance du 18/10/2021 est approuvé

1) adhésion au service commun de mutualisation-Elaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR

L'Agence de l'Eau accompagne les communes relevant du classement en Zone de Revitalisation Rurale pour la rénovation et l'entretien des ouvrages d'alimentation en eau potable et d'assainissement (réseaux et station) en partenariat avec les Conseils Départementaux. Cette forme de solidarité prend la forme d'un contrat signé entre la CC BDP et l'Agence de l'Eau au bénéfice des communes membres qui souhaitent bénéficier du dispositif financier. Le Conseil Municipal s'engage dans cette démarche et décide d'adhérer au service commun de mutualisation de la CCBDP sur le volet « élaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes en ZRR »

Coût : 4€ par abonné

Décision prise à l'unanimité

2) Tarif eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2022

Suite au schéma directeur de l'eau, il y aura d'importants travaux à faire. Pour l'instant nous n'en connaissons pas le montant. Pour pouvoir prétendre aux subventions de l'Agence de l'Eau, le prix du m³ d'eau doit être d'au moins 1€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs pour le service eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2022 ainsi :

Abonnement eau : identique 2021 forfait = 46€ +

Abonnement assainissement : identique 2021 forfait = 46€

Consommation :

Eau : 1 €/m³

Assainissement : de 1 à 60 m³ : 0.40 €/m³ à partir de 61 m³ : 0.50 €/m³

Questions diverses

Jumelage des échanges culturels sont envisagés

Fresque sur le mur : idée chaque artiste peindrait un arbre. Il faudrait faire un fond uni. Qui peindrait le fond ? Qui financerait la peinture ? Se renseigner sur les possibilités d'aides.

Comité des Fêtes : 4 jours d'animation prévus en 2022

Calade des lauzes : une rampe est souhaitée ; sol glissant .Un bac à sel sera mis en place

La séance est levée à 19H15